

Contrer l'intimidation, Dialogue et Non-violence Active

Mémoire présenté à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations et des auditions publiques sur le projet de loi n. 56,
Loi visant à lutter contre
l'intimidation et la violence à l'école

Réseau International Humaniste



Le Défi Non-violent



Le 3 avril 2012

Tables des matières

Préambule	p. 3
Présentation du Réseau International humaniste.....	p. 3
Le Défi Non-violent.....	p. 4
Résumé.....	p. 4,5
Les recommandations.....	p. 5, 6
Analyse de la situation actuelle	p. 6,7
Constats	p. 7
Les facteurs qui maintiennent la violence.....	p. 7
Les définitions	p. 8
Les différents rôles.....	p. 9
L'éducation à la non-violence.....	p.10

Préambule :

Le réseau international humaniste accueille favorablement l'initiative du gouvernement d'intervenir en matière d'intimidation et de violence à l'école. Par ailleurs, nous souhaitons qu'une réflexion collective et citoyenne soit réellement considérée avec les différents acteurs de la société. En effet, la violence est une «bête systémique», elle est présente dans toutes les sphères de la société et touche tant les jeunes, les enfants, les parents que les citoyens en général. Le violence prend différentes formes et visages. Nous croyons qu'il est important de répondre rapidement à la crise que vivent nos écoles et nous croyons qu'il faille réfléchir à une planification sociale de «se sortir» de la violence à moyen et long termes. En effet, comment visage-t-on l'école d'ici 10 ans, d'ici 5 ans, d'ici 3 ans ? Est-ce possible d'enrayer la violence à l'école sans pour autant envisager d'enrayer la violence dans toute la société. Tandis que la violence qui se mondialise de plus en plus, est-ce possible d'enrayer la violence par des moyens répressifs et par la peur ?

Présentation du Réseau International humaniste

Fondé en décembre 2001, le réseau international humaniste (RIH) est un organisme sans but lucratif (OSBL) constituée en 2002 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Le réseau international humaniste inclut des membres parents, des membres éducateurs, des membres citoyens et des organismes intéressés à la non-violence active et à l'humanisme universaliste.

Depuis plusieurs années les membres bénévoles du RIH offrent des formations et des animations afin de sensibiliser et former les élèves, les jeunes leaders, les parents à la résolutions des conflits par des pratiques et principes non-violents. Le RIH travaille en collaboration avec des organisations et des écoles à travers le Québec et ailleurs dans le monde. Les membres du RIH ont formé des policiers en Haïti, des survivants du génocide du Rwanda, des élèves en journalisme à l'université de Rabat et des parents et élèves au Québec.

En 2009, les membres du RIH ont participé au comité de coordination de la Marche mondiale pour la paix et la non-violence en collaboration avec des plusieurs organisations canadiennes. 14,000 jeunes provenant d'une quarantaine d'écoles à travers le Québec ont participé à des activités et à des événements.

En 2011, le RIH lance en collaboration avec l'organisation internationale «Un Monde sans guerres et sans violence» le Défi Non-violent dans les écoles à travers le Québec.

Le Défi Non-violent 2011 - célébrerons la non-violence -:

Le Défi Non-violent propose aux écoles d'organiser une course à pied pour la non-violence. En 2011, du 21 Septembre - Journée Internationale de la Paix—au 8 octobre, 2 octobre—Journée Internationale de la non-violence; les élèves d'écoles du Québec et de différents pays ont participé simultanément à la course pour la non-violence. Le élèves ont accumulé des milliers de kilomètres pour supporter et célébrer l'émergence de la non-violence. 16,000 élèves ont participé et provenaient de la France, le Mexique, l'Équateur et l'Argentine. De plus, le Défi Non-violence propose deux séries d'exercices. Une première série pour aider les élèves à apprendre à maîtriser leurs colères et leurs frustration, c'est-à-dire à résister à la violence qu'il y a en eux et

en dehors d'eux. Une deuxième série d'exercices pour aider les élèves à développer leur capacité morale pour mieux comprendre l'«épiphénomène de la violence» et comprendre et l'expérimenter les principes de l'action non-violence.

Résumé

La violence peut-elle être pédagogique?

La violence n'est pas pédagogique. Il est généralement convenu que tout comportement violent à l'école doit être puni. Cependant, est-ce que les récidivistes devraient être punis avec une force accrue? Est-ce que toute nouvelle récidive devrait s'accompagner d'une exclusion, d'un renvoi, ou d'une détention? Est-ce qu'éduquer les enfants par la peur peut prévenir la violence? Si bien intentionnée qu'elle soit, la répression pratiquer l'école avec l'entrée en vigueur de la loi 56 pourrait constituer, elle aussi, une forme de violence qui ouvrira la porte à l'escalade de la violence. Est-ce possible de prévenir la violence à constamment blâmer les jeunes tandis que la «loi » est associée à la violence que la société exerce sur les jeunes? Selon plusieurs spécialistes qui travaillent à prévenir la violence chez les jeunes, vaincre la violence par la violence ne peut que l'accentuer. Y a-t-il une issue à la violence?

De la prévention à la violence à l'éducation à la non-violence :

En 2008 à 2011, le ministère de l'éducation a proposé un plan d'action incluant plusieurs mesures pour prévenir la violence à l'école. Aujourd'hui, la majorité des acteurs s'attendent pour dire que ce plan n'était pas efficace, puisque le phénomène de l'intimidation n'a cessé de s'accentuer.

Recommandations :

Selon nous, pour contrer l'intimidation à l'école nous devons pousser plus loin la réflexion collective et citoyenne sur l'épiphénomène de la violence. Alors qu'en 2008, le ministère de l'éducation proposait des mesures préventives pour contrer la violence à l'école. Aujourd'hui, le projet de loi 56 semble proposer d'orienter le système éducatif vers des mesures répressives tant pour les élèves intimidateurs que pour les directions qui appliqueront pas les mesures administratives prescrites dans la loi. Par ailleurs, les responsabilités administratives proposées dans la loi ne supportent pas nécessairement le travail des gestionnaires des établissements scolaires et n'apporteront pas d'améliorations aux services éducatifs et encore moins d'amélioration du climat général de l'école. Évidemment, nous sommes d'accord qu'il faille intervenir pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Nous observons qu'il existe déjà des moyens mis en place dans certaines écoles qui fonctionnent relativement bien pour la gestion de crises, comme par exemple : le code de conduite, ou encore les droits et devoirs des élèves, de l'enseignant et de la direction. Nous recommandons d'y ajouter les droits et devoirs du parent. Généralement le code de conduite est approuvé par le conseil d'établissement, par ailleurs, il semble que peu de parents soient informés de l'existence «même du code de conduite» dans certaines écoles. Selon nous, le code de conduite est une pièce maîtresse pour contrer les crises.

Les parents, le personnel enseignant et les élèves doivent être informés et si nécessaire être formés pour respecter le code de conduite. Mais le code de conduite ne peut contribuer à résoudre à l'ensemble du phénomène de la violence à l'école.

Nous proposons à la ministre d'envisager de mettre en place de réels moyens et de réels programmes afin de supporter le développement d'une éducation intégrale à la non-violence d'une part et d'autre part de supporter adéquatement les intervenants. En effet, les intervenants travaillant sur une base quotidienne avec les élèves les plus touchés par l'épiphénomène de la violence; que se soit les victimes, les prédateurs ou encore les témoins doivent avoir les ressources nécessaires pour supporter les enfants et les sortir de la violence.

Il nous semble important que les thèmes proposés dans la loi soient définis. Qu'est-ce que l'intimidation, la violence? De plus, nous recommandons à la ministre de définir les différentes formes que prend la violence.

Nous observons que le projet de loi ne fait aucune mention des «témoins». Selon notre expérience terrain avec les élèves, les témoins sont aussi touchés et marqués par ces événements. Il semble que les élèves «témoins» des gestes répétitifs d'intimidation et de violence vivent une forme de détresse morale ou encore de dégradation morale si rien n'est changé à la situation au contexte de violence.

Nous croyons qu'il est important de saisir les rôles développés en situation d'intimidation. Puisqu'il s'agit de rôles que développent les jeunes au fil d'événements et d'expériences il faut prévoir des interventions avant que ne se «crystallisent» les rôles intimidateurs, prédateurs et témoins. Nous croyons qu'il est nécessaire de présenter de nouveaux rôles qui responsabilisent les jeunes et les enfants. Des rôles qui permettent de réaliser des «actions» qui auront l'effet d'un «renforcement moral» et non d'un affaiblissement moral. Ainsi nous recommandons d'ouvrir le système éducatif à la reconnaissance de la diversité culturelle, religieuse, ethnique et finalement à la diversité personnelle. En effet, plus les jeunes seront acceptés dans leurs différences par la direction de l'école, les enseignants et surtout par les autres élèves, plus les élèves auront des effets bénéfiques sur le plan moral. Évidemment la reconnaissance de la diversité des élèves doit se réaliser avec cohérence et à l'intérieur des limites du code de conduite de l'école.

Finalement croyons que le «suppléage» de quelques mesures à gauche ou à droite n'est pas suffisant pour faire face à l'épiphénomène de la violence. Par ailleurs, nous sommes en lieu de nous questionner quant aux moyens répressifs proposés par loi, vont-ils simplement déplacer la violence ailleurs dans la société? De plus, le projet de loi 56, devrait être conséquent avec les mesures de persévérance et réussite scolaire. En effet, ce n'est pas en excluant les jeunes de l'école que nous pourrions augmenter le taux de diplomation au Québec.

Analyse de la situation actuelle

Sortir de la violence?

Les enfants du Québec et de l'Amérique du nord se développent et grandissent dans une culture qui propose des modèles d'adultes violents. À douze ans, un enfant nord-américain aura été témoin d'au moins 18,000 meurtres à la télévision (Sadovink, Cookson, & Semel 2001, p.131). Dans un récent rapport basé sur des données compilées de 35 pays, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) souligne qu'au moins 40 % des jeunes de moins de 13 ans ont subi ou fait subir à d'autres des actes ou des gestes violents. Le rapport indique que 90 % des jeunes de moins de 13 ans ont été témoins d'un acte de harcèlement, d'une agression ou d'une bataille à l'école.

Afin de mieux saisir les comportements inappropriés des enfants intimidateurs, des victimes et des témoins nous devons commencer à les observer à partir du moment sociétal actuel. À partir du temps social dans lequel grandissent et se développent les enfants - nos enfants. En effet, malgré les bonnes intentions des parents, les mesures pour prévenir la violence à l'école il faut reconnaître que les facteurs culturels, sociaux, économiques, religieux et environnementaux qui dessinent le paysage culturel et social portent une influence directe sur les perceptions et sensations des enfants. Il est généralement convenu que c'est à partir des sensations, des perceptions, des codes moraux et des expériences personnelles que les enfants une fois devenus des jeunes, structurent leurs représentations du monde. Autrement dit, si les enfants et les jeunes sont différents de ce que nous étions à leurs âges c'est parce qu'ils vivent différemment et qu'ils se développent dans un autre moment. Si les enfants et les jeunes perçoivent le monde différemment, c'est parce qu'ils le voient et le vivent différemment malgré le fait que nous sommes tous dans le même moment sociétal.

Si nous souhaitons aider les enfants à « se » sortir de la violence nous devons avant tout comprendre comment se développe la violence. La violence est une bête alimentée par la peur, l'anxiété et l'insécurité. La violence est systémique, elle se présente un peu partout dans la société sous différentes formes.

Plus, la peur sociale grandit, plus les malaises et les tensions psychologiques sont grands et se répandent à travers la population.

Au fil des événements sociaux et individuels difficiles et tragiques, le sentiment d'insécurité, se traduit par la peur et l'angoisse qui finalement s'installe dans la vie des populations. Plus les enfants et les jeunes vivent des expériences violentes en tant que témoins, agresseurs ou encore en tant que victimes, plus ils risquent de développer des réponses violentes lors des difficiles qu'ils vivent. Ces réponses peuvent se traduire par l'angoisse, la panique, le renfermement sur soi, la dépression, le suicide où encore par l'explosion de gestes violents.

De plus, nous observons que certaines valeurs sociales se heurtent à la volonté de contrer l'intimidation, par exemple l'individualisme croissant et le «mêle-toi pas de mes problèmes», la quête de l'argent, sont des facteurs qui maintiennent la violence.

Il nous semble que plusieurs problèmes d'intimidation à l'école sont essentiellement liés aux caractéristiques personnelles du jeune par exemple: sa grandeur, sa grosseur, son orientation sexuelle, sa religion, son sexe, ses croyances, ses vêtements, son origine ethnique, sa couleur de cheveux, etc. Il nous semble qu'il existe une forme de manquement quant à une éducation axée sur l'ouverture à l'autre et à la diversité culturelle, sociale, religieuse et personnelle. Nous souhaitons que la loi puisse appuyer ce point. De plus, trop souvent, les médias d'informations et les produits culturels de masse proposent UN MODÈLE À SUCCÈS! Ces modèles sont hors d'atteinte pour les jeunes. Afin de mieux comprendre le phénomène vécu par les parents et les citoyens en général nous énumérons quelques constats:

Quelques constats décrivant la situation actuelle:

Le premier constat: la reconnaissance du moment actuel: «*la violence est présente dans tous les secteurs de la société, il n'existe pas de fausses solutions à la violence*».

Le deuxième constat : malgré les bonnes intentions des parents et les mesures mises en place par les écoles et par les intervenants locaux, nos enfants vivent des expériences directes avec la violence, ils peuvent être «témoins, victimes ou encore prédateurs». Ils apprennent la «violence».

Le troisième constat : Nos enfants grandissent et se développent dans un paysage culturel et social qui propose la violence comme moyen de résolution à leurs problèmes, à leurs conflits personnels et interpersonnels.

Le quatrième constat : Nous sommes confrontés à la croyance que la **non-violence** n'est pas possible au sein d'un monde violent - donc fréquemment les mesures proposées par les institutions sont préventives ou pire répressives. Pourtant selon le traité Séville rédigé par plusieurs scientifiques, la violence n'est pas un caractère inné à l'être humain, mais «intégrer» à la culture, à une manière «être» et de «faire». (UNESCO, Traité Séville 1989).

Le cinquième constat : Les parents bénévoles, le personnel enseignant et les directions qui travaillent à «prévenir la violence» se sentent souvent dépassés par la situation actuelle et recherchent des réponses efficaces pour obtenir des effets à court, moyen et long terme. Nous avons observé au cours des derniers mois une polarisation s'est installée entre les directions d'écoles et les parents. Malheureusement cette situation est trop souvent alimentée par les grands médias et soulève une tollée de protestations tant envers les directions d'écoles qu'envers les parents.

Le sixième constat: Pour le citoyen et le parent, la situation actuelle est caractérisée par un processus sociale et culturel de mondialisation perçu comme étant trop grand, trop rapide et hors de contrôle de la citoyenneté.

De plus en plus de parents et de citoyens expérimentent la perte de références traditionnelles ou encore de références morales. Finalement, plusieurs en viennent à croire que la répression est le meilleur moyen de contrer la violence.

Les facteurs qui maintiennent la violence:

Pour «se» sortir de la violence et aider les jeunes à sortir de la violence il est nécessaire, selon nous, d'observer les facteurs qui maintiennent la violence:

Facteurs personnels: Tensions, le manque de confiance, les impulsions, les compulsions, les frustrations, les mémoires douloureuses, les contradictions, l'absence de sens dans la vie

Facteurs relationnels: l'individualisme, la compétitivité, le ressentiment, l'isolement, le manque de communication dans la famille, les fragmentations sociales

Facteurs du système global: la déshumanisation des valeurs sociales, les modèles de bonheur impossible à atteindre, le culte de la personnalité, l'injustice sociale, les déséquilibres mondiaux, les guerres, l'armement de destruction massive, le nucléaire, la pauvreté.

Les définitions:

Nous observons différentes formes de violence et considérons que le projet de loi 56 devrait définir la violence et ces différentes formes :

- La violence économique qui se traduit par la pauvreté, le chômage, l'exploitation.
- La violence raciale qui se traduit par le racisme.
- La violence religieuse qui se traduit par l'intolérance et le fanatisme.
- La violence psychologique qui se traduit par la perte d'estime de soi, la manipulation, le désespoir, et la dégradation morale.
- La violence sexuelle qui se traduit par l'homophobie, le sexisme, l'agression ou harcèlement.
- La violence physique qui se traduit par les coups, l'agression. le suicide, le meurtre, la guerre.

Selon nous, il est important de définir l'intimidation. Notre définition est tiré de la définition du ministère d'éducation de l'Ontario:

«L'intimidation est un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes, qui a pour but de causer de la peur, ou nuire à l'amour propre, à l'estime de soi ou la réputation ». L'intimidation conduit à la violence, la violence conduit à la dégradation du climat générale en classe et en milieu scolaire et à l'affaiblissement morale de tous les élèves.

Les différents rôles dans le phénomène de l'intimidation:

L'intimidation est une «affaire» de pouvoir et de traitement de l'autre. Le pouvoir de contrôler l'autre, qui est perçu comme un perdant, comme un faible, comme un individu se situant en dehors du modèle «reconnu». L'élève qui possède certaines caractéristiques qui lui sont propres mais qui sont en dehors du modèle «socialement reconnu» est souvent intimidé. Il est important de bien comprendre les rôles qui se développent dans de tels contextes. Pour désamorcer la situation, il se doit d'intervenir avant qu'ils ne se «cristallisent». Pour désamorcer la situation, il faut présenter de nouveaux rôles sur d'autres valeurs que celles de l'individualisme. Il faut prévoir des rôles qui responsabilisent les jeunes et les enfants, des rôles qui permettent des «actions» pour développer la «capacité morale» des élèves, et des enfants. Nous croyons qu'il faut ouvrir davantage le système éducatif à la reconnaissance de la diversité culturelle, religieuse, ethnique et finalement à la diversité personnelle. Il nous semble important dans le contexte actuel de mondialisation que tant le personnel enseignant, la direction et les élèves soient formés à la reconnaissance de l'autre, à la diversité personnelle et culturelle et non à lutter contre la diversité de l'autre.

Pour conclure nous présentons brièvement le programme intégral d'éducation à la non-violence.

L'éducation à la non-violence

L'étude des facteurs qui maintiennent la violence nous amène à réfléchir et à proposer des réponses non-violentes c'est-à-dire un programme intégral d'éducation à la non-violence.

Les visées de l'éducation à la non-violence:

1- Créer les conditions nécessaires pour réaliser une réflexion collective sur la violence tant pour les élèves, le personnel enseignant, les parents que la communauté.

2- Agir concrètement à court, moyen et long terme pour d'augmenter le sentiment de bien-être et de sécurité, des élèves, du personnel enseignant, des parents et des citoyens d'une communauté

3- Favoriser le rayonnement d'attitudes et de comportements non-violents capables d'apporter une contribution citoyenne au développement sociale d'une communauté.

4- Favoriser des programmes pédagogiques qui reconnaissent «l'intentionnalité de la conscience, pour conscience active».

Les bases éthiques de l'éducation à la non-violence sont:

1-Apprendre à résister à la violence qu'il y a soi et en dehors de soi. 2- Apprendre à traiter les autres de la manière dont tu voudrais être traité.

Programme intégral de l'éducation à la non-violence :

Finalement, à notre connaissance, il existe peu de programme intégral d'éducation à la non-violence. La Fondation Da Vinci à Mendoza en Argentine, un partenaire du RIH à l'étranger et mis en place un programme qui se rapproche au programme intégral d'éducation de la non-violence. La fondation pilote le programme qui est parrainé au niveau ministériel par la chambre des députés de Mendoza et par la ville de Mendoza. Le programme fonctionne depuis plus de 10 ans à travers 53 écoles de la région. Ce programme a été présenté à la 5ième Conférence mondiale de l'Observatoire internationale de la violence scolaire. Tandis que l'université de Lomas de Zamora, dans la province de Buenos Aires propose une certification en tant qu'«expert en Formation des Conseils permanents de Non-violence Active. Les conseils permanents de la Non-violence Active propose une approche communautaire de l'action non-violence, ils proposent entre autre d'engagement des citoyens, des institutions gouvernementales, des écoles, des associations.

Les signataires du mémoire:

Le conseil d'administration du réseau International Humaniste:

- Anne Farrell
- Thérèse Lamontagne
- Aita Silm
- Pierre Martin
- Vicky Sauvé

Réseau International Humaniste

101, Cardinal Léger, CP 51002

Pincourt, Qc. J7V 3YD